

Code informatique : 17420.80**Référence 567 AM**

DESCRIPTIF : Gant protégeant contre les risques de morsure, gant extérieur en fleur de bovin hydrofuge verte, paume et dessus renforcé, gant intérieur en laine aluminisée, manchette en croûte pigmentée de 40cm, doublée en fleur de bovin chrome, œillet de bêche

TAILLES : 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE

Cet article est conforme aux exigences de la directive CEE / 89 / 686 : innocuité, confort, solidité et aux paragraphes 3.3 de son annexe 2 : protection contre les agressions mécaniques.



Il fait l'objet de l'attestation CE de type 0072/104/106/02/95/0106 Ext N° 29/07/96, délivrée par le l'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT (n° 0072) - Avenue Guy de Collongue - F-69134 ECULLY

REFERENCES NORMATIVES. Propriétés selon les normes européennes EN 420 : , EN 388

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau 1 non atteint ; X = essai non effectué ou non applicable).

EN 388: Risques mécaniques

Abrasion : 3 / 4
Tranchage : 1 / 5
Déchirure : 3 / 4
Perforation : 2 / 4

Ces performances ne concernent que la paume du gant. **Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur.**

INSTRUCTIONS D'UTILISATION : : Gant d'intervention contre les risques de morsure de chiens, et non contre de gros animaux féroces (ours, gorille etc). Il ne doit pas être utilisé pour des actions de dressage.

Les gants doivent être examinés minutieusement avant utilisation et tout spécialement après nettoyage, afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut altérant la protection (trou, usure importante, couture défailante ...). Si les gants ne sont pas intacts (dommages visibles, fissures ou taches) doivent être remplacés.

Ces gants résistant bien à la traction, ils ne doivent pas être utilisés lorsqu'il y a risque de happement par des machines en mouvement.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATEGORIE II

Ces gants ne contiennent pas de substances à une teneur connue pour avoir un effet sur la santé.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante.

Régénération sous la responsabilité de l'utilisateur. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.